

Arras, le 16 juillet 2019

Organisation d'un Grenelle départemental contre les violences faites aux femmes le 3 septembre 2019 dans le Pas-de-Calais

Face au nombre croissant de féminicides en France, Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, a annoncé la tenue d'un Grenelle de la lutte contre les violences conjugales le 3 septembre prochain au niveau national.

Dans le département du Pas-de-Calais, **en 2018, plus de 8400 faits de violences à l'encontre des femmes ont été enregistrés et 4260 faits de violences intrafamiliales ont été dénombrés.** Cette situation n'est pas tolérable, et nécessite une mobilisation accentuée de tous les acteurs.

De nombreuses initiatives ont été prises par l'État, les collectivités et les acteurs publics et associatifs depuis quelques années pour prévenir et lutter ces violences inacceptables (création de places d'hébergement pour les victimes, téléphone grand danger, développement des intervenants sociaux dans les commissariats et les brigades de gendarmerie, création d'une plate-forme nationale dédiée pour les signalements, déploiement d'un programme de formation des professionnels, etc), mais il reste encore beaucoup à faire.

Pour aller beaucoup plus loin, **Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a décidé l'organisation d'un Grenelle départemental le 3 septembre prochain.**

Cette rencontre permettra de présenter les initiatives déjà menées, de contribuer aux travaux nationaux et surtout d'intensifier la mobilisation en débouchant sur de nouvelles actions. Tous les acteurs intéressés y seront conviés, car cette grande cause nationale est au cœur de notre pacte républicain.

Une nouvelle rencontre sera organisée le 25 novembre 2019, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.